

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 27 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 novembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à Mme OTTAVY, M. BILLARD à Mme CORTICCHIATO, M. VOGLIMACCI à M. FILONI, Mme BIANCAMARIA à M. MARCANGELI, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. SBRAGGIA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à Mme OTTAVY-SARROLA

Etaient absents:

M. FERRARA, M. LUCIANI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 33

Quorum: 25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171127-2017 280-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2017 Publication : 01/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 27 novembre 2017 Délibération N° 2017/280

Délibération modificative n° 1 – Budget annexe ANRU Exercice 2017

M. le maire expose à l'assemblée :

La présente délibération modificative n° 1 de l'exercice 2017 du budget annexe de l'ANRU est une délibération d'ajustement.

Il s'agit d'ajuster les crédits de paiements de la phase 01 des opérations Cannes – Salines par transfert de crédits.

Les crédits de paiements de la phase 01 des Cannes qui regroupe les opérations :

- ♦ 8.01 Avenue Peraldi
- ♦ 8.04 Rue Peretti
- ♦ 8.05 Place Binda
- ♦ 8.08 Rue de Moro Giafferi

Seront abondés de 2 400 000 €

Les crédits de paiement de la phase 01 des Salines qui regroupe les opérations :

- ♦ 8.11 Rue François Pietri
- ♦ 8.12 Rues transversales sud
- ♦ 8.18 Place des Salines

Seront réduits de 2 400 000 €.

les crédits de paiement de la phase 01 des opérations Cannes –Salines sont modifiés ainsi qu'il suit :

Opérations	CP votés au BP 2017	DM 01	Total CP ex 2017
Phase 01 - Cannes	5 187 445.00	+2 400 000.00	7 587 445.00
Phase 01 - Salines	8 511 500.00	- 2 400 000.00	6 111 500.00

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER la délibération modificative n° 1 – Budget annexe ANRU – Exercice 2017

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA , adjoint délégué Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 novembre 2017;

ADOPTE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La Délibération modificative n° 1 – Budget annexe ANRU – Exercice 2017

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGEL